



Circonscription : Caen Ouest

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU jeudi 17 juin 2021

Le 17 juin 2021, dans les locaux de l'école se sont réunis :

| | |
|--|---|
| Le directeur de l'école : | M. Lequitte Charlie |
| L'inspecteur de l'éducation nationale : | |
| Les élus : | Mmes Duclos Pegeault, Pernoit et Gasparini. |
| Le DDEN : | |
| Les enseignants : | Mmes Bassetti, Picard, Guillouard, Vandermersch, Blainville MM. Demon, Lequitte, |
| Le représentant du RASED : | |
| Les parents d'élèves élus : | Mmes Martin, Gautier, Roy, Barrett, Quesnel, Bourdon et Séon. |
| Excusés : | M. Voisin (IEN), Mme Bourdon (parent d'élèves élus), M. Guichard (DDEN), M. Saint (<i>Maire</i>), Mme Jolivel (élue), Mme Barbanchon (enseignante). |

Secrétaire de séance : Mme Picard Isabelle

| Ordre du jour | Discussion / décision |
|---|---|
| Vie scolaire | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de l'école en lien avec le protocole sanitaire | <p>Depuis le début de l'année scolaire, les entrées et sorties en élémentaire se font à trois endroits différents avec un décalage de quelques minutes pour les deux classes empruntant le portillon. Tout ceci a pour objectif d'éviter les attroupements de personnes aux abords de l'école. Le port du masque à l'extérieur de l'école est obligatoire : simple demande de ma part en septembre, c'est devenu obligatoire par arrêté préfectoral début 2021. Depuis aujourd'hui, le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire.</p> <p>En maternelle, une personne est à la grille (surveillance des entrants / vigipirate) puis les parents sont accueillis sous le préau. L'entrée se fait par petits nombres par la porte des sanitaires. Ensuite, les parents partent vers la classe de leur enfant pour le ou la confier aux enseignant(e)s et ATSEM. Ce circuit, mis en place, permet d'éviter que les personnes ne se croisent et implique les parents dans le lavage des mains de leur enfant à l'arrivée à l'école. A noter qu'il a été demandé par plusieurs parents que ce type d'accueil avec entrée par les toilettes et lavage des mains systématique soit maintenu à l'avenir même lorsque le protocole sanitaire sera levé.</p> <p>Une signalétique régissant les sens de circulation et la distanciation est toujours installée dans les locaux. Les gestes barrière (port du masque pour les adultes et enfants et nettoyages fréquents des mains et des locaux) sont aussi respectés pour correspondre au protocole sanitaire en vigueur.</p> <p>Les récréations se font de manière distancées entre les groupes classes : la cour est divisée en 2 et il y a deux temps de récréation pour chaque demi-journée.</p> <p>La cantine fonctionne aussi de manière adaptée : les élèves de l'élémentaire mangent dans une salle de cantine ainsi que dans la salle polyvalente. Les élèves de maternelle mangent dans leur salle de cantine. Chaque classe mange de manière regroupée, il y a systématiquement une distanciation avec l'autre classe qui déjeune dans la même pièce. Sur le temps de pause du midi, la distanciation est aussi respectée dans la cour de récréation. Seuls les moments de garderie du matin et du soir ne permettent pas la distanciation des groupes classe.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des prochaines élections des représentants de | <p>Depuis un an, il est possible d'organiser les élections des représentants de parents d'élèves exclusivement par correspondance (Cf. lettre d'information</p> |

| | |
|---|---|
| parents d'élèves | n°2 du 12 septembre 2019). Pour cela, le conseil d'école doit obligatoirement être consulté. Ceci sera reconduit à la prochaine rentrée. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des activités 2020-2021 | <p>- Maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Classes de Mme Guillouard, M. Lequitte et Mme Bassetti et Lavau Vadée : <ul style="list-style-type: none"> • Sortie au zoo de Jurques 24 juin • Sortie ramassage des déchets Classe de MS/GS le 29 juin • Pique-nique Zéro déchet • Bibliothèque municipale les vendredis matins une fois tous les quinze jours. <p>- Elémentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon) <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la bibliothèque • Activité autour du 100^{ème} jour de classe et du nombre 100 (classe de Mme Barbanchon) • Natation (rupture courant janvier pour les CE1/CE2 à cause de la fermeture des piscines) • Semaine Olympique et Paralympique (Génération 2024) • Plantations dans les bacs et installation du composteur • Ballade botanique musicale lundi 3 et mardi 4 mai • Défis sportifs du 18 au 23 juin dans le cadre de la journée olympique (Génération 2024) • Permis piéton CE2 : 25 mai • Sortie Forêt de Grimbosq le 1^{er} avril avec le CPIE • Vendredi 2 juillet : randonnée pédestre avec pique-nique (cantine annulée) ◆ Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mme Vandermersch) <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif école et cinéma : Les élèves sont allés voir 4 courts métrages dans le cadre du dispositif « école et cinéma » le mardi 2 juin 2021 • Natation (rupture courant janvier pour les CE2/CM1 à cause de la fermeture des piscines) • Semaine Olympique et Paralympique (Génération 2024) • Plantations dans les bacs et installation du composteur • Ballade botanique musicale lundi 3 et mardi 4 mai • Défis sportifs du 18 au 23 juin dans le cadre de la journée olympique (Génération 2024) • Permis piéton CE2 : 25 mai • Permis Internet CM2 : le 14 juin |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Mardi 29 juin : sortie surprise classe de Mme Picard • vendredi 2 juillet : randonnée pédestre avec pique-nique (cantine annulée) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Projet « Label école numérique » | <p>Dans le cadre de la politique de développement du numérique du ministère de l'Éducation nationale et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, je vous informe que votre commune répond aux critères d'éligibilité de l'appel à projets « Label Écoles numériques 2020 ».</p> <p>Suite au dépôt de ce dossier en juin 2020, l'école et la mairie ont obtenu la validation du projet en décembre 2020 avec la possibilité de passer commande dès la fin du mois de janvier 2021. A ce jour, rien n'a été fait. J'ai sollicité plusieurs fois et depuis le début de l'année civile la mairie afin de faire avancer ce dossier. Je n'ai toujours pas de personne référente pour valider des devis et passer commande. Il est urgent de le faire afin de pouvoir obtenir le matériel au plus tôt en septembre et de pas être hors délai vis-à-vis de la subvention d'Etat.</p> <p>Les élues présentes apprennent la teneur de ce dossier. Mme Duclos Pegeault se propose pour faire avancer le dossier rapidement : elle est concernée également en tant que mère. Plusieurs parents présents se proposent aussi pour appuyer les demandes de M. Lequitte auprès de la mairie afin de boucler ce dossier au plus vite.</p> <p>M. Saint m'a contacté ce jour (jeudi 17 juin) à ce sujet. Il me proposera dans les jours à venir un rendez-vous pour que nous puissions faire avancer ce dossier.</p> <p>Pour conclure ce sujet, un rendez-vous a eu lieu en mairie ce lundi 28 juin. La mise en commande de 15 ordinateurs portable, un chariot, 2 vidéo projecteurs et 5 tablettes sera passée à la société NCI dans les plus brefs délais.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Effectif rentrée 2021/2022, organisation des classes et composition de l'équipe enseignante | <ul style="list-style-type: none"> • Concernant la prévision d'effectif pour la rentrée de septembre 2021, voici les chiffres prévisionnels susceptibles de changements : <p>22 PS – 14 MS – 19 GS → total : 55</p> <p>19 CP – 22 CE1 – 13 CE2 – 26 CM1 – 15 CM2 → total : 93</p> <p>Total école : 149</p> <p>Sauf changements importants de dernière minute, la répartition des classes l'année prochaine sera :</p> |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - 22 + 10 PS/MS - 6 + 18 MS/GS - 19 CP - 22 CE1 - 13 + 14 CE2/CM1 - 12 +15 CM1/CM2 <p>11 élèves de PS prévus sur les listes ne sont pas encore inscrits. 4 élèves inscrits en PS n'étaient pas inscrits sur la liste des naissances du village. Sur les 11 élèves, 10 ne résident plus dans la commune.</p> <p>Concernant les 9 départs de fin d'année, ils correspondent à 9 déménagements.</p> <p>Une prévision de répartition a été faite et un réajustement aura lieu avant la rentrée en fonction des nouveaux effectifs et des contraintes de seuils d'effectifs posées par le ministères concernant les classes de GS, CP et CE1.</p> <p>Une demande ministérielle est faite auprès des écoles pour ne pas dépasser 24 élèves en GS, CP et CE1 par classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Composition de l'équipe enseignante en septembre : <ul style="list-style-type: none"> - PS/MS : M. Lequitte et Mme Guillouard - MS/GS : Mme Bassetti et Mme Lavau Vadée - CP/CE1 : Mme Barbanchon - CE1/CE2 : M. Demon - CE2/CM1 : Mme Vandermersch (sans certitude car sur un poste provisoire) - CM1/CM2 : Mme Picard - Brigade : Mme Blainville |
| <ul style="list-style-type: none"> • Coopérative scolaire | <ul style="list-style-type: none"> • Le solde de la coopérative est de 12546.29 € contre 12335,71 € au 1^{er} septembre 2019. Un avoir de 3700€ pour la classe découverte est toujours en attente. La période de 18 mois arrivera à son terme en septembre 2021, date à laquelle j'en demanderai le remboursement. Le solde devrait encore évoluer avec les régulations des coopératives de classe et les dernières factures (zoo de Jurques 580€, sortie CM2 500€). Je pense que ce solde sera proche de 11500€ soit un déficit de fonctionnement d'environ 800€ cette année. |
| Projet d'école 2020 / 2025 | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Labellisation E3D | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Génération 2024 | |
| Sécurité et équipements | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Travaux 2021 | <ul style="list-style-type: none"> • Demande d'installation de vidéos projecteurs fixes dans la classe de CE2/CM1 et dans la salle informatique |

- Demande de mise en place d'un lieu de stockage des vélos et trottinettes des élèves pour la rentrée prochaine. *Mme Pernoit indique qu'une commande a été passée pour aménager le lieu qui existe déjà.*
- Réalisation des plans évacuation et circulation pour les deux bâtiments scolaires : à ce jour, un plan unique dit d'intervention a été réalisé. Il est nécessaire de vérifier la conformité et de savoir si ce plan unique a la même valeur que les plans initialement demandés.
- Installation de prises électriques et Ethernet en maternelle
- Réparation de la porte donnant côté cour de récréation en élémentaire. *Mme Pernoit indique que, pour tous les problèmes d'huisseries, l'entreprise qui les a fournies a fait faillite et qu'il y a un souci de décennale à gérer.*
- Fixation d'un panneau de basket sous le préau de l'école élémentaire et marquage au sol. *Mme Pernoit indique avoir fait une demande auprès de Caen La Mer afin de savoir si ses employés avaient le droit de le faire ou s'il fallait que ce soit une entreprise spécialisée pour garantir la sécurité, la fiabilité et le suivi sous forme d'inspections annuelles.*
- Fenêtre battante de la classe de CE2/CM1 qui ne se ferme plus, CM2 qui ne s'ouvre plus.
- Fenêtres dans le petit dortoir de maternelle hors service
- Coulissants à réparer en classe de CP/CE1 et CE1/CE2 (même problème de décennale que pour la porte).
- Déplacer les poubelles pour qu'elles ne soient plus dans la cour de l'élémentaire.
- Remise sous alarme du bâtiment élémentaire
- Réparation de la structure jeu (Toboggan)
- Bac de terre à enlever devant le portillon
- Interrupteur variateur de lumière à réparer dans le petit dortoir de la maternelle
- Borne Wifi en maternelle (indispensable lorsque l'on aura les tablettes)
- Fixer un aimant derrière le volet gauche du tableau de la classe de CM2.
- Déplacer prise internet au niveau de la goulotte classe de M. Demon.
- Réparer gouttière cour de récréation
- Fixer le panneau de basket et tracer au sol un marquage
- Fixer deux accroches vélos dans le local EPS pour y accrocher les cerceaux.
- Réparer la poignée de porte proche sanitaire.
- Faut-il une rambarde le long du plan incliné dans la

| | |
|--|--|
| | <p>cour de l'élémentaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Idem au bout de la rampe handicapée (quelle est la réglementation ?). • Régler l'image du vidéo projecteur dans la classe de Mme Picard. • Installer un bloc porte permettant de laisser la porte ouverte vers la cour devant le plan incliné. • Installer du mobilier dans la future salle informatique. <p>Travaux réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le changement de la porte d'entrée de l'école maternelle a été effectué • L'installation d'étagères dans le local EPS a été réalisée permettant ainsi d'y centraliser le matériel et de libérer un placard afin d'y stocker du matériel pédagogique. • Mise en place du réseau internet dans l'ensemble des classes de l'école élémentaire • Installation d'une prise téléphone dans le bureau du directeur et dans deux classes de l'élémentaire. Les téléphones ne semblent pas avoir de répondeurs intégrés. Lors de cette installation, l'école a été privée d'internet pendant plusieurs jours. <i>Il est possible qu'une autre coupure ait lieu selon Mme Pernoit car une dernière intervention sur le réseau est prévue.</i> |
|--|--|

Questions et informations diverses

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Questions des représentants des parents d'élèves | <ul style="list-style-type: none"> • « Certains bruits circulent sur la constitution des classes pour l'année prochaine : les enfants affirment savoir dans quelle classe ils seront. Les parents se demandent s'il faut aller voir M. Lequitte pour cela ». <p>Réponse de M. Lequitte : Chaque année, je reçois des parents ou des messages me demandant de placer leur enfant dans telle ou telle classe. Je n'ai pas pour habitude de ne pas recevoir ces personnes, mais je leur réponds toujours que la décision des répartitions des élèves se fait toujours en équipe au moment de la prérentrée. Une personne ne décide pas pour les autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Le poste de Mme Guillouard sera-t-il un jour disponible pour qu'un(e) enseignant(e) soit nommé(e) de façon stable ? Y a-t-il un nombre d'années maximal pour ce type de poste ? ». |
|--|--|

| | |
|--|---|
| | <p>Réponse : Non, ce poste de titulaire appartient à Mme Guillouard. En accord avec ses collègues du syndicat, elle est en droit de rester le temps nécessaire à 75 % de temps de décharge. Mme Vandermersch a été pérennisée sur ce poste car l'inspection Académique a modifié certaines règles en créant des titulaires secteur permettant une plus grande stabilité des équipes.</p> |
| <p>Informations diverses de la part des élus</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les riverains se plaignent du stationnement des voitures sur les trottoirs aux abords de l'école lors des temps d'entrées et de sorties. M. Lequitte indique qu'il relaiera cette information par mail à l'ensemble des parents d'élèves de l'école. • Un nouvel appel d'offres pour la cantine a eu lieu. Il n'y a eu que deux réponses, le prestataire actuel et l'ancien. Depuis les derniers reproches émis lors des conseils d'école précédents, il est à noter que la qualité des repas s'est améliorée. Les parents présents indiquent qu'ils apprécient le fonctionnement actuel avec dédoublement des espaces de service réduisant le bruit et le stress. Les élues répondent qu'elles travaillent actuellement à trouver des solutions pour maintenir un système équivalent. |

Le directeur d'école,

Président de séance